

Barcelone, le 29 mars 1936

Monsieur Gaston Verhuyck
Chateau du Weygaerd
rue de Relegem
Jette-Bruxelles

Cher Monsieur,

Je suis en possession de vos honorées 13 fév. et 18 (2) mars.-

Rose Delmar - Malgré le désir que nous avons d'entendre
----- cette artiste, nous n'avons pas eu le moyen de la placer parmi nos artistes de cette saison.-
Vous savez que nous n'insistons dans les artistes du même genre, et c'est bien exceptionnelle que nous ayons, cette saison, deux "liedersingerin": Lotte Lehmann et Marian Anderson.- Nous espérons que le cours prochain nous aurons l'occasion d'entendre Mlle. Rose Delmar.-

Quatuor Gertler - J'étais sûr que vous comprendiez le sens
----- de la proposition faite à ces artistes, et je suis très satisfait que vous ayez laissé la question à ses termes précises.- Quant au cours prochain, nous ne pouvons pas vous en dire rien. Nous voulons avancer encore le cours, un peu retardé, actuel, et ce sera alors que nous considérerons avec toute sympathie la nouvelle proposition de cet excellent Quatuor.-

Askenase-Temianka - C'est un groupement pour lequel nous
----- avons toute l'attention, et nous sommes sûrs qu'il s'agit d'un ensemble très admirable.- Nous notons vos indications, en relation au cours prochain, et nous serons heureux si nous pouvons avoir le plaisir de présenter chez nous ces artistes.-

Avec nos remerciements pour vos propositions, je vous prie de vouloir agréer, cher Monsieur, mes salutations les plus empressées

Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 18 mars 1936

Château du WEYGAERD
Jette-Bruxelles

~~41, rue Saint-Jean~~
Tél. : ~~11.63.80~~ 26.42.42.
Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Monsieur CLAUSELLS
via Laietana, 46, 5è., 3a.
BARCELONA

29. MAR. 1936

Cher Monsieur,

Quatuor GERTLER

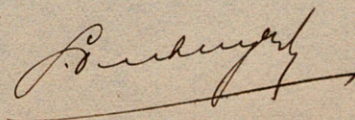
J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 13 février dernier vous faisant connaître ma nouvelle adresse ci-dessus que je rappelle de nouveau à votre attention.

Je suis en mesure maintenant de vous faire part de la décision des artistes du quatuor GERTLER de n'élever aucune prétention en ce concerne une indemnité quelconque couvrant les frais des jours de relâche.

Les artistes ont compris que les changements de dates avaient rendu difficiles vos négociations avec les petites villes où ils auraient pu jouer. Pour le surplus, d'ailleurs, leur attention ayant été attirée sur le fait que l'engagement pour ces villes n'avait pas été définitivement conclu et que par conséquent vous ne pouviez être tenu d'aucune façon. Dans ces conditions, ils estiment que votre offre est toute gracieuse et ils vous ont savent un gré infini qui affermit encore la sympathie qu'ils vous portent. Ils s'excusent de ce qu'en raison d'une connaissance imparfaite de nos négociations et de nos conventions il n'ont pas pu juger votre offre si aimable à sa juste valeur et de vous en remercier en conséquence comme il convenait. Ils me prient donc de vous faire part de leurs sentiments reconnaissants.

Enfin, puis-je vous demander de me faire connaître l'impression que vous ont laissée ces artistes et si votre honorable Société est disposée à prendre un nouvel arrangement à leur propos en vue de la prochaine saison. Il serait souhaitable que vos intentions ne soient connues le plus rapidement possible car il importe d'éviter les ennuis que nous avons rencontrés au début de la présente année. Or, je dois arrêter incessamment les dispositions avec la Sociedad Musical DANIEL en vue de la prochaine tournée et si vous avez des intentions à l'égard de l'engagement du quatuor GERTLER il vaudrait, ^{mieux} naturellement, les faire admettre par l'agence madrilène avant de lui confirmer un mandat de représentation. Cette raison justifie, me semble-t-il, une décision immédiate quant au principe de l'engagement pour la prochaine saison.

Dans l'attente de connaître vos intentions le plus tôt possible, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à mes sentiments très cordialement dévoués.



Gaston VERHUYCK

Château du WEYGAERD
Jette-Bruxelles

Bruxelles, le 18 mars 1936

~~41, rue Saint-Jean~~

Tél. : ~~11.63.80~~ 26.42.42.

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

29. MAR. 1936

Monsieur CLAUSELLS
Associacio de Musica da Camera
via Laeitana, 46, 5è., 3a.
BARCELONA

Cher Monsieur,

Stefan ASKENASE-Henry TEMIANKA

J'ai l'honneur de me référer à notre correspondance antérieure relative à l'ensemble ASKENASE-TEMIANKA spécialisé dans l'interprétation de programmes de sonates pour violon et piano.

Vous aurez certainement appris que les séances que ces artistes ont données au cours de l'hiver tant à Madrid qu'à Bilbao ont rencontré le plus vif succès. Ils forment certainement la meilleure association du genre.

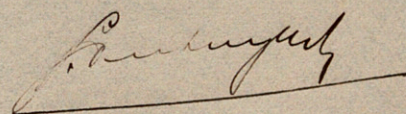
C'est pourquoi je pense que votre honorable Société aurait avantage à s'intéresser à leur présentation à Barcelona. Je serais très heureux de connaître votre opinion personnelle à ce sujet. Puis-je donc vous prier de me la faire connaître afin de me mettre en mesure de prendre éventuellement les dispositions utiles en conséquence?

Vous apprendrez auprès de la Société de Bilbao, s'il vous convient de vous en informer, l'impression laissée par le duo. Si vous voulez bien interpeler la Sociedad Filarmonica à ce propos, il vous sera certainement confirmé que la seconde séance attirera le public en raison de la profonde impression laissée par les artistes à leur première audition.

Je vous ai déjà signalé précédemment que chacun des artistes poursuit une brillante carrière de soliste. Askenase est, avec Rubinstein, le plus remarquable pianiste polonais de ce temps, tandis que Temianka est le violoniste anglais qui fait la plus grande carrière internationale.

Vous trouverez sous ce pli des types de programmes exécutés à Bilbao et Madrid, programmes qui vous donneront une idée de la variété du répertoire de l'ensemble. Ce répertoire comprend en effet l'ensemble de la littérature pour violon et piano tant contemporaine que classique et moderne.

Je vous saurais gré de vouloir me faire connaître vos intentions à leur égard, quel qu'en soit le sens, et dans l'attente de nouvelles de votre part à ce sujet, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à mes sentiments très cordialement dévoués.



P.S.- Les artistes aimeraient jouer éventuellement en Catalogne en coordination avec leurs concerts dans le Midi de la France.

Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 13 février 1936

41, rue Saint-Jean

Tél. : 11.63.80

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

29. MAR. 1936

Monsieur CLAUSELLS
Associacio de Musica da Camera
via Laietana, 46, 5è, 3a
Barcelona

Cher Monsieur,

Je m'excuse de vous écrire après un si long silence, car je relève d'une maladie qui m'a tenu au lit pendant plusieurs semaines et actuellement encore je dois prendre des précautions. Je vous prie de vouloir dorénavant m'adresser toute correspondance à l'adresse suivante:

G. VERHUYCK-COULON
Château du Wijngaerd
rue de Relegem
Jette St-Pierre-lez-Bruxelles

Le quatuor GERTLER m'a écrit à propos d'une indemnité pour les concerts qui n'ont pas été joués. Avant de discuter cette question avec vous, je vais attendre le retour des artistes, car j'ai l'espoir de pouvoir mieux obtenir des concessions de leur part en discutant de vive voix. Cette question est donc tenue en suspens.

Je me permets d'attirer encore une fois votre attention sur l'opportunité d'engager Rose DELMAR sans tarder. La carrière de cette artiste se développe de façon extraordinaire et ses conditions viennent de doubler ce mois-ci en raison des nombreuses demandes qui lui parviennent. En effet, en plus des engagements qui étaient fixés précédemment, ses récents succès en France lui ont valu des engagements pour des représentations théâtrales à St-Etienne, au Mans, à Lyon, à Toulouse, tous engagements obtenus depuis le début de ce mois. Le 10 ct., l'artiste a chanté avec l'Orchestre Colonne à Paris en présence du Président de la République Française. Le succès fut triomphal.

Si je puis vous donner un conseil pour lequel vous me remercieriez si vous le suivez, c'est d'engager Rose DELMAR pour quelques concerts (deux à Barcelone et quelques petites villes de Catalogne) à partir du 13 mars, l'artiste chantant le 12 encore à Toulouse et le 19 à Liège, au Conservatoire Royal. Ces concerts feraient sensation. Il est regrettable que vous ne l'ayez pas engagée pour les dates suivant les concerts de Marseille! Du train dont les affaires de cette artiste se développent, ses conditions doubleront encore d'ici un mois ou deux! Je n'ai jamais eu l'occasion de constater un développement aussi rapide.

Attendant de promptes nouvelles de votre part, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très dévoués.

Nom
et adresse de
l'expéditeur

Naam
en adres van
den afzender

M. J. Verduynst
41 rue St Jean
Bruxelles



POSTKAART

RÉPONDEZ
PAR UN TIMBRE
L'EXEMPLE
REPONDEZ
PAR UN TIMBRE
ANTITUBERCULEUX

MEET
ANTW
MET
ANTW



Monsieur Clausells

Via Caistana, 46, 5^e, 3^a

Barcelona

España

Bruxelles, le 11 janvier 1936

17. ENE. 1936

Cher Monsieur,

Quatuor Gertler

N'ayant pas reçu de nouvelles
de votre part à propos des dates des
concerts du quatuor Gertler à Barce-
lone et dans les petites villes, je vous
serais obligé de vouloir adresser
d'urgence vos instructions aux
artistes directement.

Le quatuor jouera à la Sociedad
Filarmónica de Bilbao les 14 et 15
janvier, comme j'en ai écrit précédé-
ment. Vous seriez aimable d'écrire
au quatuor Gertler, aux bons soins de
Monsieur Javier Arisqueta, vice-président
de la Sociedad Filarmónica,

Calle del Marqués del Puerto
Bilbao

Truivelly après Monsieur mes
unvovciements et l'expression de mes sentiments
dévotés

Stuckenberg

Barcelone, le 18 janvier 1936

Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Saint-Jean
Bruxelles

Cher Monsieur,

Quatuor Gertler

J'ai reçu v/ carte du 11 et., et j'ai télégraphié à Bilbao, suivant vos instructions.- Malheureusement les nouvelles que j'ai pu donner aux artistes n'étaient pas très satisfaites, parce que des concerts qu'on avait envisagé dans les petites villes de notre contrée, un seul est possible dans ce moment.- De sorte que le calendrier des concerts ici, est comme suit :

le 20, Barcelone
le 22, Gerona
le 24, Barcelone

Il y a encore la possibilité de quelque nouvelle acceptation, mais elle devient de moment en moment, plus difficile.- La question politique, compliquée dernièrement à conséquence de la convocation des élections, est venue à compliquer encore les déjà considérables difficultés où se trouvent ces petites villes.-

J'ai exposé cette situation aux artistes, à son arrivée, et je leur ai promis de les accorder une petite compensation en raison des jours qu'ils perdent ici.-

Mais après cela, un fait s'est produit qui m'a bien embarrasé. Je n'avais aucune information personnelle de chaque artiste, et je l'ai demandé à aux memes.- Et comprenez ma extraordinaire surprise lorsque j'ai vu qu'il y a deux artistes différents de ceux que vous m'avez annoncé.- Nous avons fait imprimer nos programmes provisoires et les billets d'entrée au concert avec les noms que vous m'aviez donné.- On verra, donc, ce changement, et tout-le-monde croira que cet ensemble est improvisé. Je comprends maintenant certaines réserves faites au Q. G. sur la presse de Bilbao et Madrid.-

Je regrette beaucoup que vous ne m'aviez pas prévenu à son temps.- Vous m'auriez épargné un embarras de très difficile sortie pour moi.-

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus pressées

Gaston VERHUYCK

17. ENE. 1936
Bruxelles, le 19 décembre 1935

41, rue Saint-Jean
Tél. : 11.63.80
Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Monsieur CLAUSELLS
Associacia de Musica "Da Camera"

Via Laietana, 46, 5è, 3a

- BARCELONE -

Cher Monsieur,

QUATUOR GERTLER.-

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télégramme de ce jour, conçu comme suit:

"Probablement 15 Gerona 16 Figueras 17 Olot 18 Barcelona 19
"Sabadell 21 Barcelona."

et de vous confirmer ma réponse télégraphique suivante:

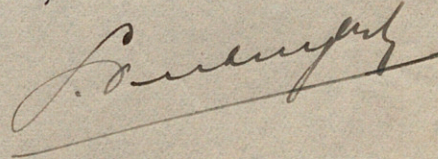
"Prière placer tournée du 18 au 24."

Les raisons de la modification sont imputables à la Société Philharmonique de Bilbao, à laquelle j'avais proposé les 24 et 25 janvier puisqu'elle m'avait indiqué précédemment que ses dispositions étaient prises pour les deux premières dizaines du mois, et ces concerts sont maintenant placés aux 14 et 15 janvier à la demande de la Sociedad Musical Daniel.

J'espère que lorsque cette lettre vous sera parvenue vous aurez eu l'occasion de me donner votre réponse me confirmant les dates du 18 au 24 janvier et, dans la négative, je vous prie de le faire sans délai, de façon à me mettre en mesure d'arrêter les dispositions utiles avec les autres sociétés d'Espagne qui me réclament une réponse télégraphique également. Je vous en remercie d'avance.

Si la date du 17 vous était indispensable, je pourrais éventuellement vous faire réserver celle-ci, mais une réponse urgente m'est nécessaire.

Vous remerciant d'avance pour vos bons soins à cet égard, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Bruxelles

PROARTE

Entendu 18 au 24 janvier

Via Layetana, 46
20.12.1935

21. DEC. 1935

INDICACIONES DEL SERVICIO

Recibido de

Rivadeneira, S. A.-Mod. núm. 2

Para

TF 17798

ITO

TELEGRAMA

=, RP 2,40 =, TF 17798 =

CLAUSELLS BARCELONA =

pasar in a recogerlo

STADO

AFO

NACIONAL 21. DIC. 1935

NUMERO

928

palabras depositado el a las

111110 = BRUXELLES 0261, 12, 19, 2149 =

PRIERE PLACER TOURNEE DU 13. AU 24. = PROARTE =



Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Saint-Jean

Bruxelles

Barcelone, le 21 Déc. 1935

Cher Monsieur,

Quatuor Gertler

En réponse à votre dernier télégramme: "PRIERE
PLACER TOURNEE DU 18 AU 24" je vous ai télégraphié:
"ENTENDU 18 AU 24 JANVIER", et quoique il y a certaines
difficultés pour faire l'ensemble des 4 concerts, dans les
dates que vous me proposez, j'en fais tous mes possibles pour
obtenir ces 4 séances. Je vous informerai du résultat et par
conséquent, de l'itinéraire, au moment où j'aurai arrêté en
définitive tous les détails.-

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes salutations les plus
empressées

Bruxelles

PROARTE

Entendu 18 au 24 janvier

Via Layetana, 46
20.12.1935

RADIOTELEGRAMA

21. DIC. 1935

VIA TRANSRADIO ESPAÑOLA

OFICINAS

MADRID: ALCALA, 43. — Teléfono 11136 (cinco líneas)
BARCELONA: RONDA UNIVERSIDAD, 35. — Teléfono 11581 (cinco líneas)
LAS PALMAS: LEON Y CASTILLO, 6 (Puerto de la Luz). — Teléfonos 1094 y 1217
TENERIFE: ESTACION DE TELEGRAFIA SIN HILOS. — Teléfonos 210 y 700

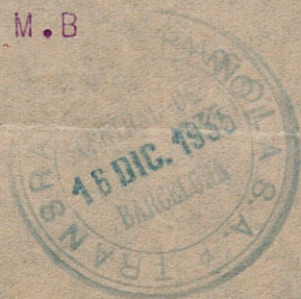
EAA = 169 BRUXELLES 10 16 1845=1955 M.B

RP2.40 = TF17798 CLAUSELLS BARNA

IMPOSSIBLE 27 BORDEAUX ENSUITE FRANCE

PROARTE

Los números que figuran en el encabezamiento, indican por su orden: Número de origen, palabras, fecha y hora de depósito y fecha y hora de recepción.



EN SU CONTESTACION EXPRESE SIEMPRE "VIA TRANSRADIO ESPAÑOLA", INDICACION GRATUITA

PUEDEN DEPOSITARSE DESPACHOS PARA TODO EL MUNDO "VIA TRANSRADIO ESPAÑOLA", EN NUESTRAS OFICINAS Y EN TODAS LAS DE TELEGRAFOS DEL ESTADO

Mod. 7.

5485/12

Barcelone, le 18 Décembre 1935

Monsieur Gaston Verhuyck
Bruxelles

Cher Monsieur,

Quatuor Gertler

J'ai reçu v/ deux lettres du 16 ct.- et votre dernier radio, ainsi conçu: IMPOSSIBLE. 27 BORDEAUX ENSUITE FRANCE. en vue de quoi, j'ai repris mes démarches auprès des sociétés des petites villes, et quoique dans ce moment, je ne peux encore vous donner une réponse définitive, je crois qu'on pourra établir l'itinéraire, dans la façon suivante :

le 15 janvier,	Gerona
16 "	Figueras
17 "	Olot
18 "	Barcelona
19 "	Sabadell
21 "	Barcelona

Tous les concerts auront lieu a 10 heures du soir, excepté celui de Sabadell, a 5,30 h. de l'après-midi.-

Je vous donnerai d'autres précisions un peu plus tard.- Cependant, comme les artistes devront se rendre à Barcelone, provenants de Madrid, nous leur donnerons ici les dernières instructions.-

Quand aux programmes, nous aimerions pour Barcelone: Schubert, Beethoven IX, Mozart, Debussy, Milhaud et Bartok.- Dites-moi dans quel ordre voudraient établir ces auteurs, et le quel des Mozart ils préfèrent.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes salutations les plus empressées

I

1

Milhaud - Janáček

2

IX Beethoven

II

1

Mozart - les dissonances

2

Debussy

Bruxelles

PROARTE

Probablement 15 Gerona 16 Figueras 17 Olot 18
Barcelona 19 Sabadell 21 Barcelona

Via Layetana, 46.
18.12.1935

Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Saint-Jean
Bruxelles

Barcelone, le 15 déc. 1935

Cher Monsieur,

quatuor Gertler

Je suis en possession de v/ honorée du 12 et.,
et de v/ télé.: "PRIERE TELEGRAPHIER DATES GERTLER"
Je vous ai répondu: "PREFERONS APRES BILBAO SOIT
27 JANVIER 3 FEVRIER" et vous prie de me dire le
plus tot possible, si pouvez nous reserver ces da-
tes.- Je compte bien pouvoir arranger les 4 concerts
pour la Catalogne, soit 6 concerts ensemble.-
Quant aux programmes, on va décider ensuite.
Je vous remercie vos informations.-
Veuillez agréer, cher Monsieur, mes saluta-
tions les plus empressées

INDICACIONES DEL SERVICIO

PORTE GRATUITO

NUMERO

Recibido de

13-DIC-1935

El Oficial,

Rivadeneira, S. A. - Mod. n.º 1.

Para

TELEGRAMA

ESTADO

RAFO

A NACIONAL

TF 17798 = CLAUSELLS BARCELONA

palabras depositado el a las

11126 BRUXELLES DSE 9 13 2243 = RP 2,00 =
= PRIERE TELEGRAPHIER DATES GERTLER = PROARTE

124

15. DIC. 1935

C-11

15. DIC. 1935

TELEGRAMA NO ESCRIBA SU TELEGRAMA SIN LEER LAS INDICACIONES CONSIGNADAS AL DORSO

Í. G. DE COMUNICACIONES. - Modelo núm. 1.

Destino <u>Brujelles</u>	Nación _____	Transmitido a _____ Serial _____ Hora _____	Tasa _____ plás. _____ cts.
Núm. _____	Palabras _____ día _____ hora _____		SELLOS
Vía _____	Indicaciones _____ Clase _____		
DESTINATARIO: <u>Pearte</u>			ESCRIBASE CON TODA CLARIDAD
Señas o número del teléfono _____			
TEXTO: <u>Preferons apres Bilbao</u> <u>Quit 27 janvier trois fevrier</u> <u>Clanly</u>			
<u>14-12-35</u>			
PARA PODER COMUNICAR AL INTERESADO CUALQUIER NOTICIA SOBRE EL CURSO DE ESTE TELEGRAMA, HÁGASE CONSTAR EL DOMICILIO DEL EXPEDIDOR _____			

Todo interlineado, llamada, raspadura o enmienda deberá salvarse por el firmante del telegrama o por quien lo represente. (Artículo 719 del R. de S.).

ESCRIBASE CON TODA CLARIDAD.—Los errores en los telegramas suelen producirse por escrituras defectuosas.—En la escritura a **mano**, y especialmente en los telegramas cifrados o en idioma extranjero, se recomienda se imiten los caracteres de imprenta.

CLASES DE TELEGRAMAS

TELEGRAMA URGENTE.—Se transmite y se lleva a domicilio con preferencia a todos los demás.

TELEGRAMA ORDINARIO.—Hasta diez palabras como mínimo, 1,10 pesetas, y por cada palabra más, 0,10 pesetas.

TELEGRAMA DE MADRUGADA.—Tasa: hasta diez palabras, 0,60 pesetas, y por cada palabra más, 0,05 pesetas. Se entrega en el primer reparto de la mañana.

TELEGRAMA CON ACUSE DE RECIBO.—Sirve para comunicar telegráficamente al expedidor la hora de entrega al destinatario.

TELEGRAMA MULTIPLE.—Se utiliza para comunicar una misma noticia a varios destinatarios residentes en una misma población, abonando una sobretasa de 0,25 pesetas por destinatario adicional.

TELEGRAMA COLACIONADO.—Tiene por objeto comprobar la mayor exactitud en la transmisión.—El funcionario que recibe un telegrama "Colacionado", inmediatamente lo retransmite en sentido contrario para que el Oficial transmisor lo confronte con el original, y una vez comprobado que ha sido recibido sin error, autoriza su curso.—Se percibe por este servicio una tasa igual a la mitad del importe del telegrama.

MENSAJES TELEGRAFICOS EN SERIE.—Se admiten entre estaciones que funcionan directamente con aparatos impresores.—Pueden ser de abono, fuera de abono y de madrugada.—Los ordinarios, fuera de abono, hasta 100 palabras, 4,25 pesetas; cada 100 palabras más, 3,50 pesetas.—De madrugada, hasta 100 palabras, 2,50 pesetas; por cada 100 palabras más, 1,75 pesetas.

Para TELEGRAMAS CON RESPUESTA PAGADA Y DE PRENSA, pídanse informes en las oficinas de Telégrafos.

Si dispone usted de teléfono podrá dictar inmediatamente sus telegramas a la CENTRAL TELEGRAFICA desde su domicilio.

GIRO TELEGRAFICO.—Rapidez.—Garantía del Estado.

Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 12 décembre 1935

41, rue Saint-Jean

Tél. : 11.63.80

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Monsieur CLAUSELLS
Associacio de Musica "La Camera" de
Barcelone

Via Laietana, 46, 5è, 3a

- BARCELONA -

Cher Monsieur,

QUATUOR GERTLER.-

J'ai bien reçu, en son temps, votre honorée du 24 novembre écoulé, pour laquelle je vous remercie.

J'ai correspondu avec les artistes pour leur transmettre votre proposition et je dois vous demander de vouloir, si possible, porter à 3200 pes. le cachet d'ensemble pour les quatre petites villes des environs de Barcelone.

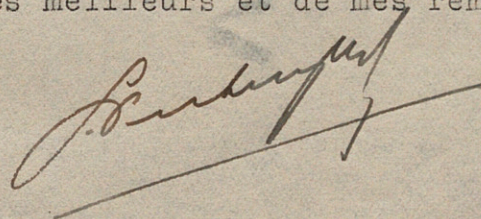
Je n'aurais pas hésité à accepter votre proposition telle quelle, si de fâcheux précédents n'avaient pas gâté les possibilités d'arrangement.

En ce qui concerne les dates, comme les concerts de Bilbao se fixeront, vraisemblablement, les 24 et 25 janvier prochain, je vous propose de placer les concerts de Barcelona et des petites villes environnantes immédiatement avant les concerts de Bilbao, mais en tenant compte, naturellement, du temps nécessaire pour le voyage.

Veillez trouver, sous ce pli, cinq projets de programmes soumis à votre appréciation.

Si vous avez d'autres suggestions à faire, les artistes seront bien volontiers disposés à en tenir compte dans la fixation des programmes définitifs.

Attendant des nouvelles de votre part à votre plus prompt et meilleure convenance, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et de mes remerciements.



Barcelone, le 24 nov. 1935

Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Saint-Jean
Bruxelles

Cher Monsieur,

Je suis en possession de votre honorée du 14 et.-

Quatuor Certler - Nous vous remercions les explications
----- que vous avez voulu bien nous donner,
et comme nous vous avons dit auparavant, nous avons accep-
té volontiers votre proposition confidentielle.- C'est,
donc, tout arrangé, et nous regrettons l'ennui qu'on vous
a produit Madrid avec son désir insatiable de tout pren-
dre pour eux.- Et à propos de ce Quatuor, je dois vous
dire qu'il y aurait quelque chance à grouper 4 concerts
dans des petites villes aux environs de Barcelona, pour
environ 3.000 pesetas ensemble.- Dites-moi de suite qu'est
que vous en pensez, et je ferai ce que vous m'indiquerez.-
Il faut avoir une réponse urgente. Et je peux vous assu-
rer une réserve absolue; même ces petites sociétés ne sau-
ront pas exactement le cachet qu'elles versent, parce
qu'on fera un ensemble de quelques concerts, à un moyen
de 500 pesetas par concert.-

Il faudrait savoir aussi avec rapidité les program-
mes que les Certler veulent nous proposer (il faut nous
soumettre un petit répertoire, pour choisir) et les dates,
pour retenir la salle de concerts.-

Askenasse-Temianka - Il n'y aura pas de possibilité, mal-
----- gré l'excellence de des artistes,
que nous aurions bien voulu profiter.-

Rose Delmar - J'espère encore qu'il y aura la chance de pou-
----- voir accepter cette artiste.- Nous en aurions
le plus grand plaisir.- J'é tâcherai de vous en dire quelque
chose dans très peu de temps.-

Avec nos remerciements, je vous prie de vouloir agréer
cher Monsieur, mes salutations les plus empressées

RADIOTELEGRAMA

VIA TRANSRADIO ESPAÑOLA

23. NOV. 1935

OFICINAS

MADRID: ALCALA, 43. — Teléfono 11136 (cinco líneas)

BARCELONA: RONDA UNIVERSIDAD, 35. — Teléfono 11581 (cinco líneas)

LAS PALMAS: LEON Y CASTILLO, 6 (Puerto de la Luz). — Teléfonos 1606 y 1607

TENERIFE: ESTACION DE TELEGRAFIA SIN HILOS. — Teléfonos 210 y 700



EAA = 869 BRUXELLES 20 8 1657 8 1805 JG.

RP 2.20TF17798 CLAUSELLS BARCELONA

SANS REPONSE VOTRE PART GRAVES COMPLICATIONS PREJUDICE
GERTLER PRIERE TELEGRAPHIER ACCORD MA PROPOSITION 23
OCTOBRE

PROARTE

EN SU CONTESTACION EXPRESE SIEMPRE «VIA TRANSRADIO ESPAÑOLA», INDICACION GRATUITA
PUEDEN DEPOSITARSE DESPACHOS PARA TODO EL MUNDO «VIA TRANSRADIO ESPAÑOLA» EN NUESTRAS OFICINAS
Y EN TODAS LAS DE TELEGRAFOS DEL ESTADO.

Bruxelles

PROARTE

Pour vous faire plaisir acceptons lettre suit

Clausells

Layetana, 46
9.11.1935

Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 14 novembre 1935

41, rue Saint-Jean

Tél. : 11.63.80

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Monsieur CLAUSELLS
Barcelone

23. NOV. 1935

Cher Monsieur,

Quatuor GERTLER

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télégramme du 9ct.me confirmant votre accord de fonder l'engagement du quatuor GERTLER sur le montant de trois mille pes.pour deux concerts.Il est entendu que je prends personnellement une part de neuf cents pes.dans ce cachet.Vous serez couvert de ce montant avant les concerts.

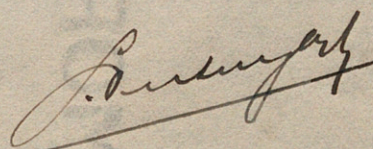
Je n'ai pas encore reçu la lettre annoncée par votre télégramme.

Je vous remercie d'avoir bien voulu modifier nos dispositions antérieures afin de limiter le préjudice à encourir par les artistes du fait de la mauvaise volonté de la Sociedad Daniel. Je dois vous signaler que cette dernière déclare faire usage d'un droit en organisant elle-même deux concerts du quatuor GERTLER à Barcelone.La Sociedad Musical Daniel n'a aucun droit à ce sujet et je vous remets sous ce pli la copie de ma réponse mettant les choses au point.Il n'y a pas en effet identité juridique entre le quatuor PRO MUSICA en 1931 et le quatuor GERTLER 1935.

En vous exprimant mes sincères regrets pour le trouble que vous a causé ce différent, je vous assure, Cher Monsieur, que vous pouvez compter sur mon dévouement. Je suis parfaitement en mesure de vous apporter une aide des plus utiles pour l'établissement de vos programmes et je suis à votre entière disposition. Je saurai par la suite vous donner une large compensation le dérangement qui vous a été involontairement causé.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

3000
900
2100



14 novembre 1935

Sociedad Musical DANIEL
Madrid

23. NOV. 1935

Chers Messieurs,

Quatuor GERTLER

Je vous remercie pour votre lettre du 11ct.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire que vous vous êtes mépris en voyant des menaces dans la lettre qui vous a été adressée le 8ct. par mon bureau.

Je n'ai pas eu d'autre intention que de collaborer loyalement et de toutes mes forces avec vous.

D'autre part, le contrat du 11 septembre 1931, auquel vous faites allusion ne concerne pas le quatuor GERTLER qui doit donner les concerts projetés en Espagne. Ce contrat concerne vraisemblablement le quatuor PRO MUSICA. Vous devez savoir que ni le Dr Baumann, ni MM. Franck et Hermann en font partie du groupe actuel. Il n'existe d'autre liens de droit entre le quatuor GERTLER et vous que ceux résultant des relations entre nos bureaux respectifs et il ne vous appartient donc pas d'imposer une solution.

L'arrangement pris avec l'Associacio de Musica da Camara est donc parfaitement valable. D'ailleurs il est parfaitement conforme à nos arrangements antérieurs. L'extrait suivant de votre lettre du 23 mai 1934 ne laisse en effet subsister aucun doute à cet égard:

"Quant à Barcelone, si l'Associacio de Musica da Camara vous a "montré son intérêt pour le quatuor GERTLER, il n'y a rien à faire avec "le Cultural, car cette Société a comme principe de ne pas engager aucun artiste ayant été en pourparlers avec la Musica da Camara. En conséquence nous vous prions de continuer vos démarches avec la Musica "da Camara et de faire vous même cet engagement.....

La position de mon bureau était donc tout à fait justifiée.

Encore une fois, et ceci n'est pas une menace, mais un appel au sentiment de vos intérêts véritables, vous avez tout à gagner à m'apporter une collaboration loyale, sincère et active.

Que votre bureau fasse preuve de bonne volonté à mon égard comme j'ai moi-même témoigné de bons sentiments à son égard et je lui promets une aide qui lui sera des plus profitables et que je serai seul à pouvoir lui apporter.

Il n'y a aucune identité juridique entre le quatuor Pro Musica et le quatuor Gertler actuel

Je n'ai pas à m'étendre sur cette question maintenant, mais je puis vous dire que l'avenir vous ferait regretter amèrement le bénéfice de la collaboration que je vous offre si vainement.

Enfin j'attire votre attention sur le fait que le cachet de 1.200 pes. dans les grandes villes n'a été accepté qu'en principe et comme minimum.

Cela implique ~~et~~ nécessairement qu'il fallait considérer des conditions supérieures aux Sociétés pouvant les supporter.

J'attends donc de meilleures nouvelles de votre part et vous prie d'agréer, Chers Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 21 octobre 1935

41, rue Saint-Jean

Tél. : 11.63.80

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Monsieur CLAUSELLS
Barcelone

23. NOV. 1935

Cher Monsieur,

ASKENASE-TEMIANKA

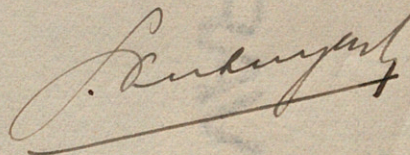
Je me permets d'insister près de vous en vous recommandant l'ensemble Askenase-Temianka pour l'exécution d'un ou de plusieurs programmes de sonates pour violon et piano.

Ces artistes soutiennent avantageusement la comparaison avec les plus grandes associations connues de virtuoses. Virtuosos eux-mêmes, ils ont cependant acquis par un travail en commun, des qualités d'ensemble que l'on ne trouve jamais à un degré aussi élevé dans les exécutions de sonates généralement offertes au public. C'est qu'ils possèdent tous deux l'esprit de la musique de chambre. Notez qu'ils poursuivent tous deux, chacun de son côté, une brillante carrière de soliste, comme vous pouvez vous en rendre compte par leurs imprimés respectifs. Mais l'amour de la musique de chambre les a rapprochés.

D'ores et déjà ces artistes sont engagés pour deux concerts à la Sociedad Filarmonica de Bilbao et deux à celle de Madrid à la fin de Novembre. Je vous recommande donc chaleureusement de les produire par la même occasion.

Comme Temianka est engagé pour jouer avec orchestre le 20 novembre à Genève (Orchestre de la Suisse Romande) et le 6 décembre par la Philharmonie de Varsovie (où il doit se trouver dès le 4 dito, c'est entre le 22 novembre et le 2 décembre qu'il conviendrait de placer les concerts éventuels, qui seraient, j'en suis sûr, une réelle révélation pour les connaisseurs.

Attendant des nouvelles de votre part, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 21 octobre 1935

41, rue Saint-Jean

Tél. : 11.63.80

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Monsieur CLAUSELLS
Barcelone

23. NOV. 1935

Cher Monsieur,

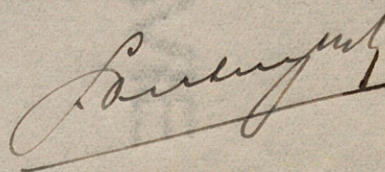
Rose DELMAR, du Théâtre Royal de la Monnaie

J'ai l'honneur de vous remercier pour l'intérêt que vous montrez pour cette artiste et j'espère que vous déciderez de la présenter aux auditeurs de votre honorable Société au mois de janvier prochain.

Je suis certain de ce que vous en serez très satisfait car elle est vraiment une très grande cantatrice. Sa voix d'une grande étendue, est très homogène, possède un bel éclat et un timbre émouvant. Elle est aussi brillante au concert qu'au théâtre, aussi sa carrière se développe-t-elle très rapidement. Les engagements en France, aussi bien dans les Sociétés de Musique de chambre que pour des représentations théâtrales sont actuellement déjà basés sur des cachets de trois mille cinq cents francs français. *Je vous ferai naturellement consentir une très forte réduction.*

C'est donc très sincèrement que je vous conseille de ne pas différer l'engagement de cette remarquable artiste.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 21 octobre 1935

41, rue Saint-Jean

Tél. : 11.63.80

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Monsieur CLAUSELLS
Barcelona

CONFIDENTIEL

23. NOV. 1935

Cher Monsieur,

Quatuor GERTLER

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre carte du 14ct.
pour laquelle je vous remercie.

Le quatuor a accepté les conditions de deux mille pes. pour
deux concerts. Je dois cependant vous mettre au courant d'une situation
pour laquelle je vous prie de trouver une solution favorable aux artistes.
Veuillez croire que de toute façon il ne s'agit pas pour ces derniers de
tirer avantage de cette situation.

La Sociedad Musical Daniel qui engage le quatuor GERTLER
pour une série de concerts en Espagne, informée des conditions de l'arran-
gement intervenu entre nous à propos du quatuor GERTLER, proteste qu'il
est injuste que votre honorable Société, qu'elle présente comme la plus
riche d'Espagne, bénéficie des conditions les plus favorables consenties
pour la tournée. La Sociedad Musical Daniel nous déclare donc que si l'
arrangement est maintenu elle fera réduire les conditions des autres enga-
gements, ce qui causerait non seulement un préjudice matériel aux artistes
mais aussi un grave préjudice moral.

J'ai la conviction de ce que vous ferez tout ce qui sera en
votre pouvoir pour éviter pareilles conséquences aux artistes.

Je puis vous suggérer la solution suivante que je sou mets
à votre appréciation:

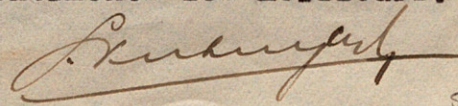
1°) L'engagement du quatuor GERTLER serait conclu sur la
base de trois mille pes. pour les deux concerts.

2°) Pour reconnaître l'activité poursuivie par vous-même
en faveur du mouvement musical à Barcelone, le quatuor GERTLER ferait un
don à l'Associacio de neuf cents pes.

Ce don serait de neuf cents pes. et non de mille, car les
artistes auraient à payer une commission de trois cents pes. à la Sociedad
Musical Daniel, au lieu de deux cents. Ainsi votre budget ne serait pas mo-
difié de façon sensible et les difficultés vis à vis de la Sociedad Mu-
sical Daniel seraient écartées.

Evidemment il conviendrait de considérer cet arrangement
comme strictement confidentiel.

Attendant de promptes nouvelles de votre part à ce sujet
qui me permettront de liquider l'incident avec l'agence Daniel, je vous prie
d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 22 octobre 1935

41, rue Saint-Jean

Tél. : 11.63.80

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Monsieur CLAUSELLS
Barcelone

23. NOV. 1935

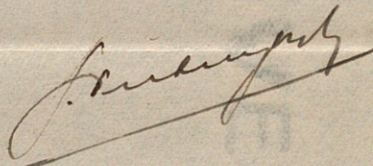
Cher Monsieur,

Quatuor GERTLER

Comme suite à ma lettre d'hier, j'ai l'honneur de vous communiquer sous ce pli, à titre confidentiel et pour votre seule édification personnelle, la copie d'une seconde lettre reçue ce jour de la Sociedad Musical Daniel.

Je vous serais donc obligé de vouloir me faire connaître d'urgence votre opinion sur la façon convenable de liquider les difficultés avec Daniel. Je crois que la solution la plus simple consiste à baser l'engagement sur un cachet de trois mille pesetas.

Attendant de promptes nouvelles de votre part à ce sujet et en vous remerciant d'avance pour votre aide dans la circonstance, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.



Madrid le 19 octobre 1935

Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Ste Jean
Bruxelles

Cher Monsieur,

QUATUOR GERTLER. - En réponse à votre honnorable du 5 oct. nous avons le regret de vous manifester ce qui suit:

Que nous ne pouvons aucunement admettre que ces artistes jouent à Barcelone dans des conditions plus réduites que celles que nous avons demandé aux sociétés musicales, car elle ferait croire aux sociétés que les artistes coûtent plus cher par notre intermédiaire et parce que nous ne pouvons pas admettre que la société la plus riche paie à ces artistes un cachet moins important que les sociétés plus pauvres.

Que votre affirmation de ce qu'il ne s'agit à Barcelone que de séances privées, qui doivent mieux préparer les séances devant le grand public, n'a pas aucune force, parce qu'en Espagne il n'a jamais été possible et il ne l'est pas maintenant de donner des séances pour le grand public avec un quatuor, n'importe quel.

Que si vous trouvez que nous sommes mal fondés à faire un reproche aux artistes, parce que nous n'avons rien produit pour eux pendant des années vous auriez mieux faire de charger à une autre agence de l'arrangement de sa prochaine tournée en Espagne. Sans doute, la propagande que nous avons fait pour ces artistes pendant des années n'a aucune valeur pour vous. Malgré cela, cette propagande semblait donner enfin des résultats.

Qu'il est certain que nous avons autorisé à traiter Barcelone pour la saison 1934-35, mais cela a été fait dans des circonstances spéciales et nous ne pouvons pas croire que vous ayez entendu que vous aviez pour toujours le droit de traiter directement avec les sociétés et de finir ses engagements avec elles dans des conditions plus réduites que celles que les artistes nous ont demandé à nous. Autrement, nous n'aurions pas entré en négociations avec la Asociacion de cultura Musical, de Barcelone, société qui a maintenant le droit de nous exiger le concours de ces artistes et qui le fera certainement. A ce sujet, nous devons vous faire observer que nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous bornerons à mettre à la disposition du comité de la dite société la correspondance avec vous et avec les artistes.

Que nous ne pouvons accepter que Bilbao ait payer au Quatuor GERTLER un cachet supérieur à celui de Barcelone et que, d'accord avec le comité de Bilbao, et autorisés par le même, nous devons vous manifester que la société de Bilbao renonce aux concerts de ces artistes s'ils n'acceptent par le cachet de 2.000 Pes. pour deux concerts.

Madrid le 19 octobre 1935

Aux concerts à Bilbao, nous pouvons ajouter un concert à Ego, avec le cachet de 1.000 pes, un concert à Caruna, avec le cachet de 1.000 Pes. et un concert à Ponteverda, avec le cachet de 900 pes. Ponteverda est une petite société et les artistes nous avaient autorisé à accepter 800 pes. pour les petites sociétés.

Il est probable que nous ayons encore la possibilité de vous proposer d'autres concerts, mais, d'abord, nous devons attendre la décision définitive de ces artistes concernant Barcelone. En tout cas, nous pouvons vous avancer que si l'arrangement de ce qui concerne Barcelone n'est pas satisfaisant, il ne sera pas possible d'arranger des concerts pour le Quartour dans aucune des villes de l'Asociacion de Cultura Musical, y compris Madrid.

En attendant vos nouvelles, que nous vous prions de nous communiquer d'une manière concrète et définitive, car autrement nous risquerons de perdre les concerts à Bilbao, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, etc.....

Que votre affirmation de ce qu'il ne s'agit à Barcelone que de séances privées, qui doivent mieux préparer les séances devant le grand public, n'a pas aucune force, parce qu'en Espagne il n'a jamais été possible et il ne l'est pas maintenant de donner des séances pour le grand public avec un quatuor, n'importe quel.

Que si vous trouvez que nous sommes mal fondés à faire un reproche aux artistes, parce que nous n'avons rien produit pour eux pendant ces années, vous pouvez mieux faire de charger à une autre agence de l'arrangement de sa prochaine tournée en Espagne. Sans doute, la propagande que nous avons fait pour ces artistes pendant des années n'a aucune valeur pour vous. Mais, si cela, cette propagande semblait donner enfin des résultats.

Qu'il est certain que nous avons autorisé à traiter Barcelone pour la saison 1934-35, mais cela a été fait dans des circonstances spéciales et nous ne pouvons pas croire que vous ayez entendu que vous aviez pour toujours le droit de traiter directement avec les sociétés et de finir ses engagements avec elles dans des conditions plus réduites que celles que les artistes nous ont demandé à nous. Autrement, nous n'aurions pas entré en négociations avec la Asociación de Cultura Musical de Barcelone, société qui a maintenant le droit de nous exiger le concours de ces artistes et qui le fera certainement. A ce sujet, nous devons vous faire observer que nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous bornons à mettre à la disposition du comité de la dite société la correspondance avec vous et avec les artistes.

Que nous ne pouvons accepter que Bilbao ait payé au Quatuor GENTILIN un cachet supérieur à celui de Barcelone et que, d'accord avec le comité de Bilbao, et autorisé par le même, nous devons vous manifester que la société de Bilbao renonce aux concerts de ces artistes s'ils n'acceptent par le cachet de 2.000 Pes. pour deux concerts.

Gaston VERHUYCK

Bruxelles, le 23 octobre 1935

41, rue Saint-Jean

Tél. : 11.63.80

Adr. Tél. : Proarte-Bruxelles

Mr CLAUSELLS
Barcelone

23. NOV. 1935

Cher Monsieur,

Quatuor GERTLER

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre d'hier vous remettant la copie de la lettre reçue le même jour de la Sociedad Musical Daniel.

A la réflexion, je crois indispensable de vous donner quelques explications pour vous permettre de juger la situation en connaissance de cause et pour que vous ne soyez pas conduit à considérer mon intervention auprès de vous en faveur du quatuor GERTLER comme inopportune.

En effet, vous seriez fondé à penser que si, en ma qualité de représentant général du quatuor GERTLER j'ai délégué mon mandat à la Sociedad Musical Daniel pour l'Espagne, ma proposition directe auprès de vous est inopportune.

Cependant, dans le cas d'espèce qui nous occupe elle était parfaitement justifiée, d'abord vis à vis de votre honorable Société, ensuite par mon souci d'assurer la présentation au public le plus intéressé à la connaître. J'ai en outre agi de la façon la plus correcte vis à vis de la Sociedad Musical Daniel en lui signalant que je ferais quelques démarches auprès de certaines Sociétés et que par courtoisie à son égard je ne le ferais qu'après avoir reçu sa confirmation qu'elle n'y voyait pas d'objection.

La Sociedad Daniel m'a fait une déclaration en ce sens. Je vous ai proposé le quatuor GERTLER et lorsque vous m'avez fait part de l'intérêt que vous portiez à cet ensemble je lui ai signalé le fait. Daniel m'a alors répondu que je devrais traiter avec votre Société car la Pro Cultural renonçait certainement à produire encore le quatuor GERTLER en raison des démarches qui ont été faites auprès de vous.

Daniel n'est donc plus justifié à exciper du fait que la Pro Cultural de Barcelone était maintenant disposée à engager le quatuor GERTLER pour un cachet supérieur à celui consenti à l'Associacio de Musica da Camera. Cette agence tente de se justifier en disant qu'elle supposait qu'il ne s'agissait que de la saison 1934-35. Or il n'a été spécifié aucune époque et il s'agissait en fait de la plus prochaine tournée en Espagne du quatuor GERTLER.

La Sociedad Filarmonica de Bilbao était d'accord d'engager le quatuor GERTLER pour deux concerts à raison de trois mille pesetas. Dès que Daniel a appris les conditions de notre arrangement la Société de Bilbao en fut avertie et certainement dans des conditions telles que

23. NOV. 1935

la décision indiquée dans la lettre dont vous avez reçu copie a été arrachée au grand dam des artistes qui se voient ainsi condamnés à payer cher le geste de courtoisie qu'ils ont voulu faire en acceptant vos propositions.

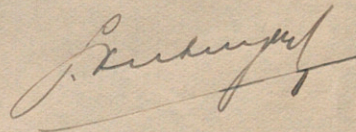
Je vous prie, Cher Monsieur, de m'excuser de vous importuner par toutes ces explications se rapportant à des circonstances auxquelles vous avez le droit de demeurer étranger.

Mais j'ai la conviction de ce que votre souci de ne pas exposer des artistes à des manoeuvres malveillantes me justifiera entièrement.

Vous aurez aussi compris la nécessité d'une solution urgente.

Pouvez-vous accepter celle de baser l'engagement sur un montant de trois mille pesetas? Comme les artistes estiment qu'un don de leur part à votre Société ne se justifierait pas et qu'il pourrait leur être reproché de faire un arrangement non sincère, j'ai décidé de faire moi le don de neuf cents pesetas, qui, ^{de ma part} lui, se justifie par mon désir d'établir de bonnes relations suivies avec vous.

Attendant de promptes nouvelles de votre part, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très dévoués.



Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Saint Jean

BRUXELLES

Barcelone, le 13 Octobre 1935

Cher Monsieur,

Ref.: V/honorée du 26 Sephre.- A. Gertler.

Nous ferons nos mieux pour avoir quelque
autre concert pour ces artistes.- Nous avons bien
noté que d'ores et déjà ils ont déjà accepté deux
concerts 2.000 pesetas ensemble.- Et les programmes?
Nous en avons besoin immédiat.- Nous avons aussi be-
soin de fixer l'époque de ces concerts.-

Quant à Mlle. DELMER que vous proposez, nous
esperons pouvoir vous en dire quelque chose bien
tot.- Mr. Patin nous en a parlé déjà.- Veuillez
agréer, cher Monsieur, mes salutations les plus em-
pressées

12. OCT. 1935

GASTON VERHUYCK

BRUXELLES, Le 26 sept. 1935

41, RUE SAINT-JEAN
TÉL. 11.63.80
ADR. TÉL. PROARTE-BRUXELLES

Monsieur CLAUSELS
Associacio de Musica :da Camera
Barcelona

Cher Monsieur,

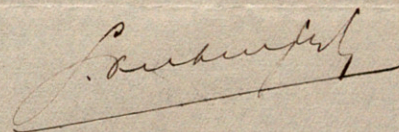
Quatuor GERTLER

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre carte du 19 ct. pour laquelle je vous remercie.

Je suis heureux de vous faire part de ce que j'ai obtenu l'accord des artistes quant aux conditions de deux mille pes. pour deux concerts à votre honorable Société. Cet accord a été obtenu bien que des conditions supérieures aient été envisagées comme elles ont d'ailleurs aussi été exigées ailleurs. Le quatuor GERTLER n'est en effet pas tout à fait inconnu en Espagne où il a déjà joué avec succès. Les artistes acceptent votre proposition comme une occasion d'entrer en rapport avec votre public et de se ménager par conséquent des relations suivies, plus favorables dans l'avenir, lorsque vous aurez constaté vous-même leur mérite d'être produit dans votre série importante de concerts.

Ils espèrent aussi que vous réussirez à réaliser un arrangement avec d'autres Sociétés de Catalogne comme vous avez bien voulu le faire l'an dernier pour le quatuor GALIMIR.

En vous remerciant pour les bons soins que vous avez bien voulu donner à ma proposition, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.



P.S.- Je vous remercie de bien vouloir proposer l'engagement de Melle DELMAR et je souhaite qu'un accord puisse se faire. Je suis convaincu de ce que vous ne le regretteriez pas. L'artiste est en effet exceptionnellement douée et fait toujours grande impression.

Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Saint-Jean

BRUXELLES

Barcelone, le 19.9.1935

Cher Monsieur, Bien reçu v/ honorées 12/16 et.-
Quatuor Gertler - Nous accepterions deux concerts
----- avec un jour d'intégrale, pour
2.000 pesetas, frais voyage et séjour à la charge
des artistes.- Nous vous prions de vouloir accepter
cette proposition en vue qu'il s'agit d'un public
de grand qualité, mais tout-à-fait restreint: 200
personnes environ.-

ROSE DELMAR - J'aurai grand plaisir à faire cette
----- proposition, et je tâcherai d'avoir
une acceptation de la part du Comité.- Dans quelques
jours, je vous en dirai quelque chose.-

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes salutations
les plus empressées

19. SET. 1935

GASTON VERHUYCK

BRUXELLES, Le 12 septembre 1935

41, RUE SAINT-JEAN

TÉL. 11.63.80

ADR. TÉL. PROARTE-BRUXELLES

Monsieur CLAUSELS
Associacio de Musica "DA CAMERA"
Barcelona

Cher Monsieur,

Rose DELMAR, du Théâtre Royal de la Monnaie

Parmi les artistes que je vous proposais par ma lettre du 24 juillet dernier, il en est une qui mérite tout spécialement votre attention. Je vous conseille vivement de profiter de son passage dans le Midi de la France pour la présenter à votre public.

Cette artiste est de tout premier ordre, aussi bien au concert qu'au théâtre. Elle possède une voix magnifique de grande étendue et d'un admirable éclat. De plus, ses talents d'interprète, son art du chant, qui sont tout à fait remarquables, justifient pleinement la faveur qui lui est témoignée partout où elle se fait entendre. Cette artiste a commencé l'an dernier, au théâtre royal de la Monnaie, une carrière internationale des plus brillantes qui trouve sa consécration dans des engagements en vue de représentations à Vienne et dans le fait que son engagement est pris en considération pour une très prochaine saison au Metropolitan Opera de New-York.

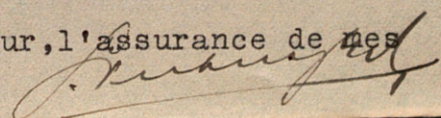
Mlle DELMAR n'est pas seulement une grande artiste lyrique, elle est aussi une remarquable interprète de lieder. C'est tout à fait sincèrement que je donne la plus vive chaleur à ma recommandation de cette cantatrice dont vous serez certainement très satisfait. Monsieur Ionel PATIN a eu récemment l'occasion de l'entendre à un concert à Bruxelles et je suis sûr de ce qu'il vous confirmera l'impression profonde qu'il a gardée de cette audition.

Le répertoire extrêmement riche de Mlle DELMAR justifierait la présentation de deux programmes différents.

En ce qui concerne les conditions, je puis vous dire que pour la prochaine saison, et à l'occasion de son passage dans le Midi de la France à la fin du mois de janvier, l'artiste pourrait consentir des conditions réduites à huit cents pes. pour un concert, à quinze cents pour deux et à deux mille cinq cents pes. pour quatre concerts.

Vous trouverez sous ce pli un imprimé concernant Mlle DELMAR.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.



5485/34

19. SET. 1935

GASTON VERHUYCK

BRUXELLES, Le 16 septembre 1935.

41. RUE SAINT-JEAN
TÉL. 11.63.80
ADR. TÉL. PROARTE-BRUXELLES

Monsieur CLAUSELS
Associacio de Musica: "DA CAMERA"
Via Laietana, 46, 5è, 3a
Barcelona

Cher Monsieur,

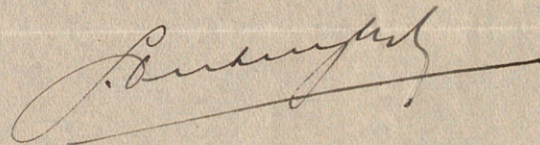
Quatuor GERTLER

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre carte du 12 ct. pour laquelle je vous remercie.

En réponse à votre demande, je dois vous dire que les conditions devraient normalement être de quinze cents pes., en France, par exemple, les engagements sont basés sur le minimum de trois mille francs français. Toutefois, puisque vous voulez bien leur témoigner de l'intérêt, les artistes réduiront d'autant plus volontiers leur cachet si plusieurs concerts sont groupés.

Que penseriez-vous par exemple d'un montant de deux mille deux cents pes. pour deux séances et de quatre mille (peut-être trois mille huit cents) pour quatre séances? Je vous serais obligé de vouloir me faire connaître votre avis à ce sujet.

Attendant des nouvelles de votre part à votre plus prompte et meilleure convenance, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.



Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Saint-Jean

B r u x e l l e s

Barcelone, le 12 Septembre 1935

Cher Monsieur, Quatuor GERTLER

Je vous remercie sincèrement v/honorée du
5 et., et je dois vous prier de vouloir me fixer
vos conditions minimales pour deux concerts à Barce-
lone de votre Quatuor, et deux concerts en plus
dans la province, mais on doit prévoir la possibi-
lité de n'avoir que les deux concerts à Barcelone.
Ces concerts auraient lieu dans une petite salle,
pour 200/250 spectateurs.-

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous
prie de vouloir agréer, cher Monsieur, mes sa-
lutations les plus empressées

GASTON VERHUYCK

BRUXELLES, Le 5 septembre 1935

41, RUE SAINT-JEAN

TÉL. 11.63.80

ADR. TÉL. PROARTE-BRUXELLES

Monsieur CLAUSELS
Associacio de Musica:da Camera
Via Laietana,46,5è,3a.
Barcelona

Cher Monsieur,

Quatuor GERTLER.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 31 août écoulé, pour laquelle je vous remercie.

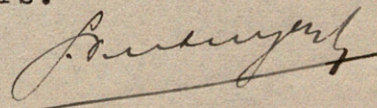
Le quatuor GERTLER voyagera en Espagne pendant le mois de janvier 1936 et il terminera sa tournée en votre pays de façon à jouer à Bordeaux le 27 janvier, date pour laquelle il est engagé en cette ville.

Jusqu'à présent les dates des concerts en Espagne ne sont pas encore arrêtées pour chaque ville où les artistes se produiront et il vous est donc encore loisible de choisir celles qui vous conviennent le mieux, mais de préférence dans la seconde moitié du mois.

En ce qui concerne les conditions, je puis vous dire que les artistes seront volontiers disposés à réduire leurs exigences habituelles aux possibilités de votre budget. Je vous serais donc obligé de vouloir me faire une proposition basée sur vos possibilités.

Puis-je vous demander par la même occasion de vouloir envisager le groupement des concerts auprès des autres Sociétés de Catalogne? En élevant le nombre des concerts il est en effet plus aisé de réduire les conditions, surtout si les dates sont judicieusement choisies de façon à permettre un itinéraire logique.

Attendant des nouvelles de votre part à votre plus prompt et meilleure convenance, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Monsieur Gaston Verhuyck
41, rue Saint-Jean

BRUXELLES

Barcelone, le 31 aout 1935

Cher Monsieur,

Nous avons eu le plaisir de recevoir à son temps vos honorées du 24 juillet avec des intéressantes propositions.- L'arrêt des travaux pendant la saison de vacances nous a empêché d'établir un plan général pour la saison prochaine.- Nous ne pouvons encore, dans ce moment, vous dire quels sont les artistes susceptibles d'être inscrits dans notre cours 1935-36. Cependant, nous vous prions de vouloir nous fixer vos conditions pour un minimum de concerts du UATUOR GETLER, en nous fixant en même temps, l'époque possible.-

Avec nos remerciements, nous vous prions de vouloir agréer, cher Monsieur, nos salutations les plus empressées

31. AGO. 1935

GASTON VERHUYCK

BRUXELLES, Le 24 juillet 1935

41. RUE SAINT-JEAN

TÉL. 11.63.80

ADR. TÉL. PROARTE-BRUXELLES

Monsieur CLAUSELS
c/o Associacio de Musica 'da Camera'
via Laietana, 46, 5^e, 3a
Barcelona

Monsieur le Directeur,

Affaires Générales.-

J'ai l'honneur de me référer à notre correspondance des années antérieures au cours desquelles je vous ai proposé divers artistes de hautes qualités .

Comme jusqu'à présent nous ne sommes malheureusement pas encore parvenus à nous mettre d'accord pour la réalisation de certains programmes, je me permets d'insister auprès de vous afin que soit examinée attentivement la possibilité d'engager des relations suivies. Je puis vous assurer de ce que vous en serez satisfait, car les artistes que je vous proposerai, outre qu'ils seront toujours intéressants du pur point de vue technique, présenteront toujours aussi du moins dans certaines spécialités du répertoire une supériorité propre à justifier leur engagement. D'une façon générale, les artistes auxquels je m'intéresse se distinguent par une richesse de répertoire, un éclectisme, qui en font de vrais serviteurs de l'art. Ils s'attachent à propager les oeuvres nouvelles de mérite. Aussi en est-il plusieurs qui ont d'ores et déjà pris une place marquante dans l'histoire musicale de notre époque. Nul ne contestera au quatuor PRO ARTE, par exemple, le mérite d'avoir propagé la connaissance des oeuvres de STRAWINSKY, MILHAUD, HONEGGER, BARTOK, SCHOENBERG, BERG, WELLESZ, HINDEMITH à une époque où ces Maîtres de l'Art Contemporain ne trouvaient même pas d'interprètes, et d'avoir imposé ces oeuvres à l'admiration du public par leurs exécutions prestigieuses.

Le quatuor "PRO ARTE" est actuellement le plus célèbre ensemble de Musique de Chambre qu'il y ait au monde. Il est même universellement reconnu comme le grand quatuor de l'histoire par l'influence prépondérante qu'il a exercée en apportant des courants nouveaux dans les programmes des concerts et par la qualité de ses exécutions. Si vous voulez bien tenir compte de ce que je me suis attaché au quatuor PRO ARTE dès ses débuts, je suis convaincu de ce que vous jugerez que les propositions de mon bureau valent de retenir votre attention.

31. AGO. 1935

G. VERHUYCK-COULON

SUITE A MA LETTRE DU 24 juillet 1935

Je vous ai déjà présenté aussi le quatuor hongrois GERTLER qui par ses mérites suit les traces du quatuor "PRO ARTE", je suis aussi en mesure de vous assurer les services du quatuor de Bruxelles qui n'a pas encore donné de concerts en Espagne jusqu'à ce jour. Je vous recommande ce dernier ensemble et particulièrement pour l'exécution d'oeuvres avec piano (quatuors et quintettes) qu'il exécute dans une entente admirable avec le pianiste Robert van TOMME.

Je vous ai aussi recommandé la Société des Instruments à Vent, de Bruxelles composée de solistes de la Musique Royale des Guides et du pianiste Philippe de Clerck. C'est le meilleur groupe en son genre actuellement. J'ai attiré votre attention aussi sur la cantatrice Clara CLAIRBERT en vous priant de constater vous-même par l'audition de l'un de ses nombreux disques édités par "POLYDOR" qu'elle possède la plus parfaite technique vocale.

Par lettres séparées, je vous recommande aujourd'hui quelques autres artistes susceptibles de figurer dignement dans vos programmes de la prochaine saison:

le pianiste ASKENASE qui exécuta de façon remarquable la série intégrale des sonates de Beethoven à la Sociedad Filarmónica de Madrid, il y a deux ans et qui fera une tournée en Espagne au cours de la prochaine saison avec le violoniste anglais TEMIANKA, le disciple préféré de Carl FLESCH et qui est considéré par les connaisseurs comme le violoniste le plus remarquable de la jeune génération. Depuis trois années consécutives il a partagé avec des artistes tels que Menuhin, Hubermann, Horowitz et Conchita Spervia, la faveur du public anglais en faisant la tournée des "International Celebrities Concerts". Vous savez que les engagements de cette tournée sont réservés aux seuls artistes de réputation mondiale. Askenase et Temianka forment le plus bel ensemble que vous puissiez entendre actuellement spécialisé dans l'exécution de sonates;

la pianiste Marcelle MEYER qui a poursuivi dans le domaine pianistique une mission comparable à celle du quatuor PRO ARTE dans celui de la musique de chambre;

la cantatrice Rose DELMAR qui, venue d'Europe Centrale, a commencé l'an dernier, au Théâtre Royal de la Monnaie, une carrière internationale qui trouve sa consécration dans son engagement pour des représentations théâtrales à Vienne au cours de la prochaine saison. Cette artiste est d'ores et déjà prise en considération pour les saisons suivantes au Metropolitan Opera de New-York.

Etant absolument convaincu de ce que votre honorable Société tirerait un grand avantage matériel et artistique de nos relations je me permets d'insister auprès de vous afin de vous décider à tenter un essai. Plusieurs artistes que je vous propose sont représentés en Espagne par la Sociedad Musical Daniel et par Mr C. FIGUERIDO. Il n'y a cependant aucun incon-

31. AGO. 1935

G. VERHUYCK-COULON

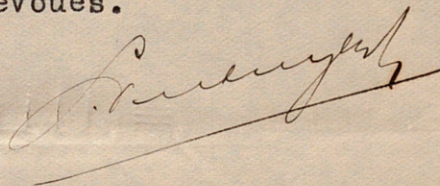
2ème SUITE A MA LETTRE DU 24 juillet 1935

vénient à poursuivre les négociations directement entre nous car je réserverais naturellement les intérêts de ces représentants que je ne voudrais léser en aucune façon. Ceci sans préjudice aucun pour votre honorable Société.

De même s'il vous convenait que dans certains cas un arrangement soit pris pour un ensemble de Sociétés de Catalogne, par exemple TARRAGONA, VALENCIA, VILLAFRANCA, etc..., je serais volontiers disposé à traiter avec votre honorable Société à cette fin. Je crois en effet savoir que divers artistes ont fait des tournées en Catalogne de cette manière.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ma proposition et je vous serais reconnaissant pour les observations que vous croiriez pouvoir me faire.

Attendant une réponse de votre part à votre plus prompte et meilleure convenance, je vous prie, d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.



31. AGO. 1935

GASTON VERHUYCK

BRUXELLES, Le 24 juillet 1935

41. RUE SAINT-JEAN

TÉL. 11.63.80

ADR. TÉL. PROARTE-BRUXELLES

Monsieur CLAUSELS
Associacio de Musica "da Camera"
via Laietana, 46, 5è, 3a
Barcelone

Monsieur le Directeur,

MARCELLE MEYER

J'ai l'honneur d'attirer votre attention
sur la pianiste française Marcelle MEYER la plus remarquable
représentante de l'école pianistique française.

La réputation de Mme Marcelle MEYER est établie depuis longtemps déjà. C'est elle qui fit connaître la plupart des oeuvres modernes pour piano et les maîtres contemporains les plus éminents lui confièrent la première exécution de leurs oeuvres les plus importantes. Marcelle MEYER donna notamment la première audition du Concerto pour piano de Strawinsky dont elle reste encore actuellement, avec le Maître lui-même, la seule interprète autorisée.

Vous aurez l'occasion d'entendre le 15 août la radiodiffusion par la B.B.C. à Londres d'un "Promenade Concert" sous la direction de Sir Henry WOOD où Mme Marcelle MEYER exécutera le Concerto de Ravel.

Mme Marcelle Meyer possède à son répertoire un nombre très élevé d'oeuvres extrêmement intéressantes qu'elle exécute de façon transcendante et j'ai la conviction que la présentation de cette artiste à votre honorable Société laisserait aux membres le meilleur souvenir tant par la qualité de l'exécution que par la composition variée et exceptionnelle du programme. Veuillez en juger par les quelques projets que je vous remets sous ce pli.

Attendant des nouvelles de votre part à votre toute meilleure convenance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma très parfaite considération.

Verhuyck

31. AGO. 1935

GASTON VERHUYCK

BRUXELLES, Le 24 juillet 1935

41, RUE SAINT-JEAN

TÉL. 11.63.80

ADR. TÉL. PROARTE-BRUXELLES

Monsieur CLAUSELS
Associacio de Musica "da Camera"
via Laletana, 46, 5è, 3a
Barcelone

Monsieur le Directeur,

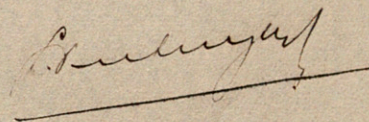
Stefan ASKENASE - Henry TEMIANKA

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le passage en Espagne des artistes ASKENASE et TEMIANKA qui forment ensemble une combinaison remarquable pour l'exécution de programmes de sonates.

Je vous remets par même courrier quelques imprimés concernant chacun de ces artistes. Vous constaterez qu'ils poursuivent chacun de son côté, une brillante carrière comme soliste et il vous sera donc aussi loisible de les présenter comme tels.

Mais tenant compte de ce que beaucoup de sociétés, actuellement, éprouvent un intérêt de plus en plus évident pour des exécutions parfaites de sonates et que rares sont les artistes qui se conjuguent en une collaboration étroite à cette fin, je puis vous assurer de ce que la représentation de ces artistes donnerait les résultats les plus favorables à votre honorable Société.

C'est avec intérêt que je lirai les observations que vous jugeriez utile de me faire et attendant des nouvelles de votre part à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments les meilleurs.



31. AGO. 1935

GASTON VERHUYCK

BRUXELLES, Le 24 juillet 1935

41. RUE SAINT-JEAN

TÉL. 11.63.80

ADR. TÉL. PROARTE-BRUXELLES

Monsieur CLAUSELS
c/o Associacio de Musica "da Camera"
via Laletana, 46, 5è, 3a
Barcelone

Monsieur le Directeur,

SOCIÉTÉ DES INSTRUMENTS À VENT, DE BRUXELLES

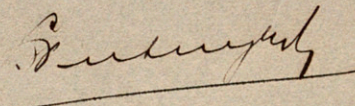
J'ai l'honneur de vous proposer l'engagement de la Société des Instruments à Vent en vue de l'un de vos programmes de la prochaine saison.

Il s'agit d'un ensemble tout à fait remarquable comme le confirme le témoignage d'artistes tels que le chef d'orchestre Erich KLEIBER, le pianiste Walter GIESEKING, le compositeur Joseph JONGEN (directeur du Conservatoire Royal de Bruxelles).

Vous trouverez sous ce même pli la copie de quelques appréciations de ces grands artistes et vous y trouverez mention des qualités qui distinguent la Société des Instruments à Vent.

Comme les programmes des Sociétés sont rarement alimentés par la littérature pour instruments à Vent et piano l'occasion se présente de donner un programme rare dans des conditions d'exécution impeccable.

Je vous saurais gré de vouloir me faire connaître vos intentions à ce propos et vous prie de croire entretemps, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.



Bruxelles, le 27 novembre

Associacio de Musica "da camera"
via Laietana, 46, 5è, 3a
Barcelone

Monsieur,

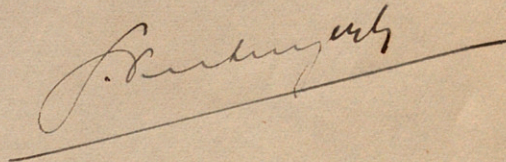
Bronislaw Mitman

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le violoniste Bronislaw Mitman et de vous prier de vouloir me dire s'il vous plairait d'engager cet artiste.

Je suis sûr qu'il étonnerait l'auditoire par sa technique extrêmement brillante et précise, le charme de sa sonorité et son expression vraiment et sincèrement dramatique lorsqu'il convient.

Bronislaw Mitman est un jeune, mais brillant artiste et je ne saurais assez vous conseiller de l'engager pour la présente saison.

Attendant des nouvelles de votre part, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.



G. VERHUYCK-COULON

Bruxelles, le 22 novembre 1934
41, rue St. Jean
Tél. 11.63.80.
Adr. Télégr. Proarte

Associacio de Musica "da Camera"
via Laietana, 46, 5è, 3a
Barcelone

Monsieur,

Quatuor Gertler

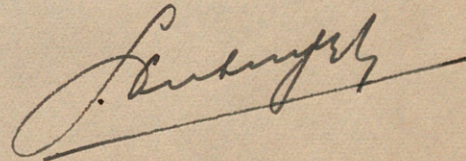
J'ai l'honneur de me référer à ma correspondance antérieure relative au quatuor Gertler et de vous faire savoir que ces artistes qui avaient primitivement prévu leur voyage en Espagne pour le mois de novembre ont maintenant disposé leur calendrier de façon à réserver une période de mars avril aux concerts en votre pays.

Je vous serais très obligé de vouloir me faire savoir à votre plus prompte et meilleure convenance si vous désirez profiter de cette occasion pour produire ces artistes à votre honorable Société.

Je ne puis assez vous recommander d'engager le quatuor Gertler dès cette année, car je suis convaincu de ce qu'il vous donnera une très grande satisfaction et je suis encore actuellement en mesure de vous accorder des conditions dont il ne pourra plus être question dans un proche avenir, la carrière des artistes se développant en effet de telle façon que leurs conditions s'élèvent de plus en plus.

Le quatuor Gertler en effet est assurément le quatuor le plus intéressant de sa génération et il suit la trace du quatuor Pro Arte, actuellement le plus célèbre et le plus brillant.

En vous remerciant d'avance pour une prompte réponse, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.



P.S. La date du concert sera à convenir avec la Sociedad Musical Daniel à Madrid.

Bruxelles, le 27 novembre 1

Associacio de Musica "da camera"
via Laietana, 46, 5è, 3a
Barcelone

Monsieur,

Stefan Askenase

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le prochain voyage en Espagne, du pianiste polonais Stefan Askenase, introduit en votre pays par la Sociedad Filarmonica de Madrid, où il présente l'ensemble des Sonates de Beethoven en 7 séances.

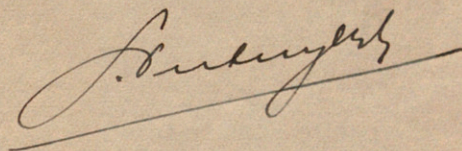
Cet artiste, l'un des plus remarquables de notre époque n'est pas seulement un serviteur fidèle des Grands Maîtres classiques, mais il est un des plus intelligents interprètes des Compositeurs modernes dont il a beaucoup aidé à faire comprendre les oeuvres.

J'ai la conviction de ce que Stefan Askenase vous donnerait la plus grande satisfaction tant par la qualité et la variété de ses programmes que par leur exécution.

Aussi vous serais-je fort obligé de vouloir examiner la possibilité de l'inviter à l'occasion de son séjour en Espagne.

Stefan Askenase est représenté en Espagne par Mr Figuerido.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.



*Extrait a Figuerido
3. 11. 34*